

Lettre d'information n°1 - Juin 2023

CAPP-GE se dote d'un nouvel outil : une lettre d'information mensuelle

Pour vous tenir informés des actions menées par l'association, nous mettons en œuvre une lettre d'information qui est vouée à paraître une fois par mois. Vous retrouverez ainsi un bilan des actions menées par l'association : fiches saisines, mise à dispositions d'outils juridiques, rencontres maîtres d'ouvrage - maîtres d'œuvre, formations, etc.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à suivre notre page Facebook ainsi qu'à consulter notre site internet.

L'association CAPP-GE

Pour rappel, l'association a été constituée le 25 avril 2019. Elle œuvre pour **l'amélioration et l'harmonisation des conditions et des modes de dévolution de la commande publique et privée** en matière d'architecture, d'urbanisme et/ou de paysage.

Pour ce faire, l'association propose **différents espaces d'échanges entre confrères mais aussi avec les maîtres d'ouvrage** (formations, banque de données architecturales des consultations sur le Grand Est et de futurs événements à venir).

Elle est également **source d'informations et de conseils en amont et en cours de procédures au service de la maîtrise d'ouvrage comme des équipes de maîtrise d'œuvre** grâce au site internet de l'association qui

rassemble un grand nombre d'informations précieuses relatives aux spécificités de la commande publique mais aussi à travers les différents conseils prodigués directement aux MOA et MOE qui sollicitent l'association.

Enfin, CAPP-GE est également **référente en matière de jurés de concours** (organisation de formations pour devenir jurés et accompagnement des MOA à la recherche de jurés).

Rencontre MOA-MOE le 8 juin 2023

Le 8 juin 2023, deux temps forts auront lieu à la maison des architectes à Nancy et en visioconférence.

A 14h, CAPP-GE organise une rencontre entre maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre autour des marchés de maîtrise d'œuvre et des procédures de dévolution de la commande publique. Pour ce faire, nous accueillerons **Léa Alberti** et **Salomé Georgeon**, toutes deux **responsables respectivement du pôle marchés publics et du pôle bâtiment chez MATEC** (Moselle agence technique), et **Mélissa Marchand, directrice du Patrimoine bâti au Département de la Meuse**. Après une présentation du fonctionnement de leurs services au sujet des marchés de maîtrise d'œuvre de l'assistant à maîtrise d'ouvrage et du maître d'ouvrage invités, un échange sera ouvert entre les invités et la salle.

Puis, à 17h une assemblée générale ordinaire et extraordinaire se tiendra. Elle sera suivie d'un cocktail.

Vous êtes toutes et tous invités à ces deux événements auxquels nous espérons vous voir nombreux !

Inscription

Devenir adhérent

L'association a besoin de vous et de votre soutien afin d'attester de sa légitimité et de sa représentativité auprès des donneurs d'ordre.

Soutenez l'association, ses missions et ses valeurs : devenez adhérent !

Actuellement, l'association compte **66 adhérents**.

Vous pouvez adhérer à titre individuel (50€) ou au titre d'une société (75€). Pour plus de détails, rendez-vous sur le site internet de CAPP-GE.

[Devenir adhérent](#)

Fiches saisines

Régulièrement, nous publions des comptes rendus des saisines pour lesquelles l'association est intervenue sur notre site internet et notre page Facebook.

CAPP-GE intervient auprès des maîtres d'ouvrage lorsqu'un confrère maître d'œuvre identifie une procédure dans laquelle une ou plusieurs irrégularités par rapport aux textes des marchés publics ou de la Loi sur l'architecture pourraient décelées. Les fiches saisines donnent à voir les actions menées par l'association. L'objectif de l'association n'est pas la défense de la profession de maître d'œuvre, mais bien d'apporter un conseil indépendant à la maîtrise d'ouvrage pour lui permettre de passer ses marchés de maîtrise d'œuvre dans les meilleures conditions, dans le respect d'une bonne administration des deniers publics et des règles de libre concurrence.

Fiche saisine – Restructuration d'un ensemble de bureaux à Metz (57)

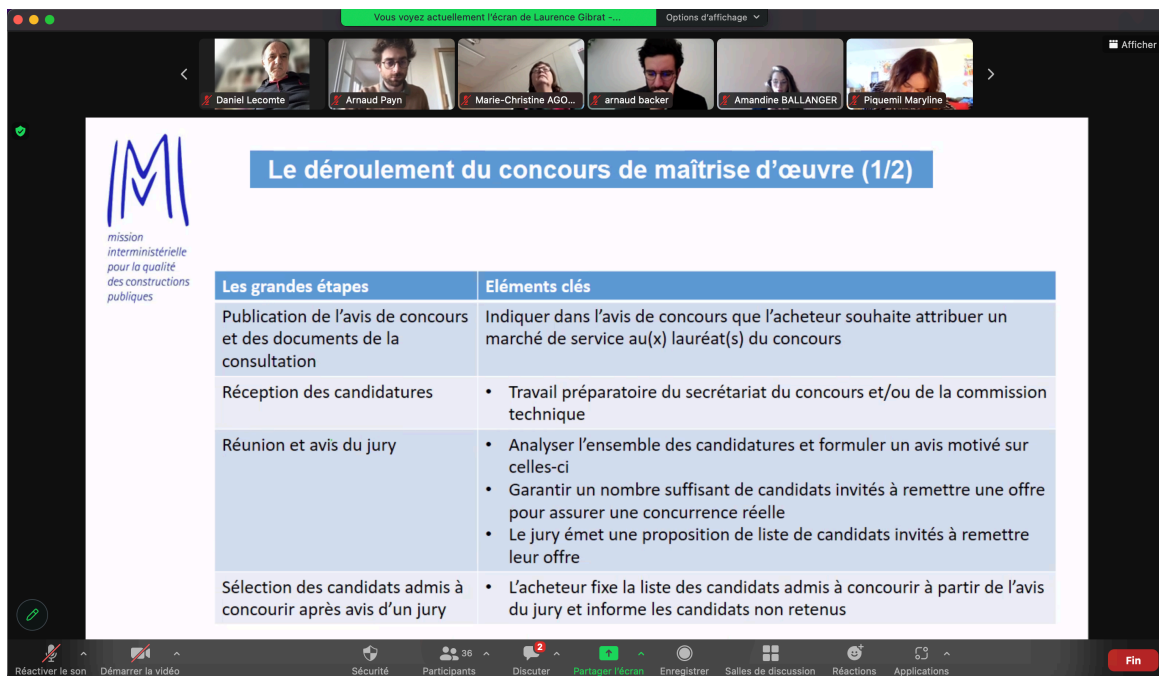
Objet de la saisine : Demande de remise de prestation sans indemnisation

Analyse produite par CAPP-GE : Au regard des demandes formulées, la “note de réflexion” devrait être indemnisée. De plus, la deuxième phase de consultation n'est pas affichée dans le RC. Le MOA étant un bailleur social, il n'est pas obligé d'appliquer les procédures et les seuils de la commande publique mais doit respecter les grands principes de ce code dont la transparence des procédures.

Bilan : Le MOA a annulé la consultation. Elle sera relancée dans une version rectifiée prochainement.

[Consulter le compte-rendu complet](#)

Formation “Être juré de concours”



Vous voyez actuellement l'écran de Laurence Gibrat

Options d'affichage

Afficher

Daniel Lecomte, Arnaud Payn, Marie-Christine AGO..., arnaud backer, Amandine BALLANGER, Piquemil Maryline

M
mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Le déroulement du concours de maîtrise d'œuvre (1/2)

Les grandes étapes	Éléments clés
Publication de l'avis de concours et des documents de la consultation	Indiquer dans l'avis de concours que l'acheteur souhaite attribuer un marché de service au(x) lauréat(s) du concours
Réception des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Travail préparatoire du secrétariat du concours et/ou de la commission technique
Réunion et avis du jury	<ul style="list-style-type: none">• Analyser l'ensemble des candidatures et formuler un avis motivé sur celles-ci• Garantir un nombre suffisant de candidats invités à remettre une offre pour assurer une concurrence réelle• Le jury émet une proposition de liste de candidats invités à remettre leur offre
Sélection des candidats admis à concourir après avis d'un jury	<ul style="list-style-type: none">• L'acheteur fixe la liste des candidats admis à concourir à partir de l'avis du jury et informe les candidats non retenus

Réactiver le son, Démarrer la vidéo, Sécurité, Participants (36), Discuter, Partager l'écran, Enregistrer, Salles de discussion, Réactions, Applications, Fin

Le 16 mars 2023, **29 stagiaires ont suivi la formation « Être juré de concours »** dispensée par Madame Gibrat, juriste à la MIQCP.

Cette formation a été organisée par CAPP-GE en collaboration avec Alfa Formations et la MIQCP.

L'association CAPP-GE accompagne les maîtres d'ouvrage publics et privés à la recherche de jurés qualifiés et formés qui font appel à elle. CAPP-GE organise donc des formations à destination des maîtres d'œuvre qui souhaitent être jurés, afin de garantir sérieux et compétences aux maîtres d'ouvrage qui nous sollicitent.

Nous espérons vous proposer de nouveaux événements relatifs à d'autres types de procédures très prochainement (MAPA, Marchés globaux et de performance, etc.) et à travers différents formats (rencontre Maîtres d'ouvrage – Maîtres d'œuvre, partages d'expérience autour du jury de concours, etc.). Pour ne rien manquer, suivez nos actualités en vous abonnant à notre page Facebook ou en consultant notre site internet <https://capp-ge.org> !

Les chiffres 2022

En 2022, CAPP-GE a été sollicité **37 fois par des maîtres d'ouvrage à la recherche de jurés qualifiés et formés** pour un montant total de travaux de 224,12M€.

Actuellement, l'association dénombre **92 jurés formés** répartis sur les 10 départements du Grand Est. En 2022, 60 participations à un jury ont été enregistrées.

Saisines

L'association a été saisie et est intervenue pour analyser **17 consultations**.

Les motifs récurrents :

- Demande de prestation sans indemnisation
- Absence de programme
- Absence d'architecte dans l'équipe lauréate



Pour nous contacter

Par mail

Mélanie Guenot, communication@capp-ge.org

Marie-Christine Agostini, contact@capp-ge.org

Lors d'un bureau ouvert de l'association (ZOOM)

- Mardi 13 juin à 17h00
- Mardi 27 juin à 17h00

Ou sur notre site internet

Demander un avis sur une consultation

Demander à être juré de concours

Accéder aux outils juridiques



[Rendez-vous sur notre site pour consulter la banque de données et connaître les auteurs de ces projets de concours d'architecture](#)

N'oubliez pas de consulter ou d'enrichir notre banque de données architecturales des consultations sur le Grand Est. Que vous ayez été lauréat ou non, partagez vos images de concours ou toute remise de prestations graphiques afin de dynamiser et de rendre plus transparente la commande publique et privée.

Déposer un projet

Voir les projets déposés



CAPP-GE

5 rue Hannong, 67000, STRASBOURG

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

[Se désinscrire](#)

